



CONVOCAATION

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CLUB DES ENTREPRISES DE MERIGNAC - ASSOCIATION LOI 1901

PARC CADERA NORD, BATIMENT 4B, 73 AV J.F KENNEDY 33700 MERIGNAC

L'assemblée Générale Extraordinaire de l'association **Club Entreprises de Mérignac** se réunira le **4 décembre 2019 de 12h à 14h** au restaurant **IL RISTORANTE, 39 av. John Fitzgerald Kennedy 33700 Mérignac** pour délibérer sur l'**ordre du jour suivant** :

- Modification des statuts
- Arrêté des comptes au 31 décembre 2019

Attention

Au cas où l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2019 relative à l'approbation des statuts et des comptes ne pourrait délibérer faute de quorum une seconde assemblée devra avoir lieu, nous vous convoquons en vue d'une nouvelle assemblée générale extraordinaire de **l'Association Club Entreprises de Mérignac** qui se réunira le **20 décembre 2019 de 12h à 14h** à **l'Hôtel Mercure, 1 av. Charles Lindbergh 33700 Mérignac** pour délibérer sur l'**ordre du jour suivant** :

- Modification des statuts
- Arrêté des comptes au 31 décembre 2019

Vous pouvez obtenir toutes informations sur la bonne tenue de l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2019 sur le site <https://www.club-entreprises-merignac.com/> dans la rubrique « agenda ».

Pour toutes questions, le Club reste à votre disposition au 05 57 92 64 33 ou par mail contact@club-entreprises-merignac.com

Les statuts de l'assemblée générale extraordinaire ne prévoient la possibilité d'être représenté, c'est-à-dire de donner pouvoir à un adhérent, votre présence est donc obligatoire.